CONTRAT DE SERVICE : PUBLICATION, DIFFUSION, PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE LIVRES AU FORMAT PAPIER ET NUMERIQUE

ENTRE

L'auteur ayant fait une demande de publication sur <u>www.leseditionsdunet.com</u> *Ci-après dénommée « l'auteur »*, D'une part

Et

LEN, 126 rue du Landy 93400 St Ouen, RCS 520360967 Représentées par Henri Mojon, Président Ci-après dénommée « LEN », D'autre part.

Ci-après dénommées collectivement « les Parties »

Préambule

L'offre de LEN est une prestation de service qui couvre tous les besoins fonctionnels de l'édition : mise en page, numérisation, création de fichier ePub, commercialisation des livres avec un numéro ISBN, dépôt légal, diffusion sur les sites de vente de livres, diffusion dans les librairies, production de livres à la demande, diffusion de livres numériques sur les principales plateformes, liseuse Internet de livres, vente directe sur Internet, référencement des livres sur les principaux moteurs.

L'Auteur souhaite qu'une ou plusieurs œuvres, dont il est l'Auteur, soi(en)t publiée(s), diffusée(s) et distribuée(s) au format papier et au format numérique ePub, en contrepartie d'une obligation d'exploitation permanente.

L'Auteur après avoir pris connaissance des conditions et termes auxquels LEN offre ses services, les accepte aux termes du présent contrat.

LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT:

I. OBJET

L'Auteur confie à LEN, à titre non exclusif, la publication, la diffusion, la production et la distribution de ses œuvres sous la forme de livre papier et numérique, *ci-après dénommée livre*.

II. DESCRIPTIF DU SERVICE

LEN prend en charge l'ensemble des tâches nécessaires à la publication, à la diffusion et à la distribution du livre : du manuscrit jusqu'à sa commercialisation en garantissant à l'auteur un reversement sur les ventes.

2.1 – Publication

LEN est libre de refuser une demande de publication de l'auteur sans obligation de motiver ce refus, même dans le cas où LEN publie d'autres ouvrages de celui-ci. LEN sélectionne les livres qui lui sont soumis selon 3 critères :

- cela doit être un livre (pas de catalogue, annuaire etc.),
- le contenu du livre doit être légal,
- le livre doit avoir un intérêt éditorial.

Pour pouvoir être publié, le livre doit respecter la mise en page définie par notre charte graphique disponible sur le site Internet et ne pas comporter de fautes d'orthographe ou de grammaire. L'auteur peut télécharger sur le site une maquette vierge disponible en format Word et faire lui-même la mise en page.

Si l'auteur demande une assistance pour la mise en page, LEN lui fera une proposition sous la forme d'un lien communiqué par mail. L'auteur est libre de l'accepter et il lui suffit alors de payer le panier correspondant.

L'Auteur fixe le prix de vente du livre papier et du livre numérique grâce à l'outil de simulation proposé sur le site Internet, LEN fixant des prix de vente public minimum en fonction de ses coûts de production, de distribution et de la part revenant aux librairies sur Internet ou en boutique.

LEN procèdera à la publication du livre de l'auteur, attribuera un numéro ISBN au livre et se chargera du dépôt légal à la BnF.

2.2 - Diffusion:

LEN mettra le livre de l'auteur en vente :

- sur Internet,
- sur les plateformes numériques pour le livre en format ePub (participation 85 € TTC),
- auprès de toutes les librairies.

LEN commercialisera le livre sur tous les nouveaux réseaux de distribution qui pourrait apparaître comme par exemple une Appli, un réseau social littéraire ou un abonnement illimité.

2.2.1. Diffusion sur Internet:

LEN mettra en vente le livre au format papier et au format numérique ePub sur son site Internet www.leseditionsdunet.com.

LEN vendra aussi le livre sur les principaux sites Internet de vente de livres : Amazon, Fnac, Placedeslibraires, Chapitre, Decitre, Furet, Cultura etc.

2.2.2. Diffusion ePub sur les plateformes de livres numériques :

Nous pouvons aussi diffuser le livre au format ePub sur les plateformes eBook (AppStore), Kindle (Amazon) et Kobo (Rakuten) etc.

Le format ePub est un format numérique de fichier adapté à la lecture de livre sur des écrans de différents formats : ordinateur, tablette, smartphone.

Cette option nécessite du temps de développement, et nous demandons une participation financière de 85 € TTC.

2.2.3. Librairies:

LEN référencera le livre de l'auteur auprès de toutes les libraires en France via le réseau de vente Dilicom.

Les libraires pourront ainsi commander facilement le livre de l'auteur à LEN sans aucun minimum de commande ni frais de port afin que le livre soit le plus largement disponible.

2.3 – Production des livres papier :

LEN produira les livres à la demande en fonction des commandes. L'Auteur n'a aucun engagement de commande minimum.

Descriptif des livres produits par LEN:

L'auteur choisit le format parmi les 4 formats proposés sur le site : 120x190 ; 150x230 ; 170x240, 220x280

- Livre broché, cartonné ou spirale
- Couverture sans pelliculage ou, pelliculée brillant ou mat
- Papier intérieur offset, bouffant ou couché.

LEN garantit à l'auteur une qualité professionnelle des livres produits, LEN compte plusieurs éditeurs parmi ses clients.

2.4 – Distribution:

LEN se chargera de la distribution des livres :

- prise de commande,
- règlement à la commande,
- production des livres,
- expédition des livres,
- facturation.

LEN s'engage à expédier les livres commandés sous 3 jours ouvrables.

2.5 – Espace de gestion:

LEN mettra à disposition de l'auteur sur son site Internet un espace client dédié (accès avec ses identifiants) avec l'ensemble des informations :

- tableau de bord avec le récapitulatif de ses ventes et de ses gains,
- livres.
- commandes.

Les ventes de livres papier sont mises à jours quotidiennement pour la majorité de canaux de ventes. Les autres ventes le sont mensuellement.

III. DURÉE

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans à compter de la date de publication du livre sur le site Internet www.leseditionsdunet.com.

Il sera ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois. Ce contrat pourra être dénoncé par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis de 6 mois avant l'échéance de la période initiale ou de l'échéance annuelle en cas de renouvellement du présent contrat.

Pendant la durée du préavis, chacune des parties s'engage à respecter les clauses du présent contrat.

IV. GARANTIES DONNÉES PAR L'AUTEUR ET RÉSERVES DE LEN:

- 4.1 L'Auteur garantit LEN contre tous troubles, évictions, revendications et actions quelconques relatifs au(x) œuvre(s) et à leur(s) édition(s), quel qu'en soit l'origine, qui serait susceptibles d'affecter l'équilibre économique du Contrat et la paisible mise en œuvre de celui-ci. L'Auteur déclare expressément avoir vérifié qu'il dispose de tous les droits nécessaires pour passer valablement le Contrat, en particulier que ceux-ci ne font l'objet d'aucune convention pouvant restreindre l'étendue et la mise en œuvre du Contrat ou engager la responsabilité de LEN.
- L'Auteur de plus déclare qu'il a consulté les co-auteurs ou précédents éditeurs éventuels concernant la mise en œuvre du Contrat et qu'il fait son entière affaire de la rémunération de l'auteur ou des auteurs, ou de l'auteur initial de l'éditeur en cas de réédition, et qu'en aucune façon LEN ne sera tenu d'une quelconque rémunération autre que celle à verser à l'Auteur ou à l'éditeur telle que figurant au Contrat. En outre, en cas d'exercice d'un droit à repentir et de demande de retrait de l'œuvre par un auteur, ceci ouvrira droit à réparation par l'Auteur au profit de LEN dont les frais technique de retrait d'un montant de 80 € TTC par livre.
- 4.2 Enfin, l'Auteur garantit que le(s) livre(s) ne porte(nt) pas atteinte aux tiers, et ne contienne(nt) rien qui puisse tomber sous le coup de la législation française et internationale concernant la diffamation, l'injure, l'atteinte à la vie privée, à l'honneur, au droit à l'image (en particulier si les livres contiennent des illustrations), à la protection des mineurs, au respect de la personne humaine ou à l'atteinte aux bonnes mœurs.
- 4.3 LEN ne pourra être tenu pour responsable directement ou indirectement du fait d'omissions, d'inexactitudes ou d'erreurs dans le(s) œuvre(s) transmise(s) par l'Auteur.
- 4.4 LEN se réserve néanmoins le droit de retirer du Site à première demande toutes Œuvres faisant l'objet d'une réclamation d'un tiers et ce sans que sa responsabilité ne soit engagée d'une quelconque manière vis-à-vis de l'Auteur à raison de l'interruption ou suspension du service et ce jusqu'à la complète résolution du litige. Si par impossible des condamnations devaient intervenir à l'encontre de LEN, l'Auteur devra garantir LEN et l'indemniser en conséquence, immédiatement et sans autre formalité.

4.5 Le présent article est l'une des conditions substantielles du Contrat.

V. CONDITIONS FINANCIÈRES

- 5.1 LEN ne facturera aucun frais pour la publication des livres, ni aucun engagement de tirage d'un nombre minimum d'exemplaires.
- 5.2 Les gains de l'auteur sur la vente de ses livres sont calculés en pourcentage sur le prix public de vente selon le barème suivant :
 - Vente directe:
 - o 40 % sur le livre papier
 - o 70 % sur le livre numérique.
 - Vente par un libraire :
 - o 10 % sur le livre papier
 - o 40 % sur le livre numérique.
- 5.3 L'Auteur a le droit aux termes du Contrat et à ses frais de faire effectuer un audit des comptes de LEN relatifs à ses Œuvres par un expert-comptable. Seulement en cas d'erreur avérée, LEN devra en indemniser l'Auteur.
- 5.4 L'auteur pourra demander à LEN le paiement anticipé de ses gains en cours d'année s'ils sont supérieurs à 5000 euros, par lettre recommandée avec accusé réception.
- 5.5 LEN pourra décaler le paiement à l'auteur des gains inférieurs à 100 € jusqu'à ce qu'ils atteignent ce montant sauf si l'auteur en fait la demande par mail.
- 5.6 LEN versera par virement bancaire les rétrocessions à l'Auteur dans les trois (3) mois à compter de la fin de chaque année civile avec un décompte des ventes par format numérique ou papier et par type de vente directe ou par un libraire. A cette fin, l'Auteur devra fournir un RIB à LEN avant chaque virement.
- 5.7 LEN facturera 80 € TTC à l'auteur la mise à jour ou le retrait d'un livre déjà publié.
- 5.8 L'auteur bénéficie d'une remise sur le prix public pour l'achat de son livre à l'unité avec un dégressif selon les quantités indiqués sur le site Internet.

VI. RESILIATION

En cas de manquement, par l'une des parties à l'exécution de ses obligations et à défaut pour la partie concernée d'y remédier, l'autre partie pourra résilier de plein droit le présent contrat, par lettre recommandée, deux (2) mois après une mise en demeure restée sans réponse.

VII. CONDITIONS JURIDIQUES

Références – Publicité

L'Auteur reconnaît à LEN le droit de le citer à titre de référence commerciale dans ses diverses documentations commerciales et publicitaires.

Réclamations

Toute réclamation et/ou contestation de l'Auteur à l'encontre de LEN devra être formulée par l'Auteur dans les plus brefs délais à compter de leur fait générateur, à défaut d'indication d'adresse, à l'adresse suivante :

Les Editions du Net, 126 rue du Landy 93400 St Ouen

Cession

Le présent contrat pourra faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux sans l'accord express de l'autre partie.

VIII. LITIGES

En cas de contestation sur l'interprétation, sur l'exécution et la réalisation de l'une quelconque des dispositions du présent contrat et à défaut d'accord amiable des parties, de procédure d'expertise amiable ou d'arbitrage ad hoc, les tribunaux de Nanterre seront les seuls compétents pour connaître du litige.

Pour LEN

Henri Mojon Président L'auteur